



TC/52/3

ORIGINAL : anglais

DATE : 27 janvier 2016

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

Genève

COMITÉ TECHNIQUE

Cinquante-deuxième session Genève, 14 – 16 mars 2016

QUESTIONS DÉCOULANT DES TRAVAUX DES GROUPES DE TRAVAIL TECHNIQUES

Document établi par le Bureau de l'Union

Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l'UPOV

RÉSUMÉ

1. Le présent document résume certaines questions découlant des travaux des groupes de travail techniques (ci-après dénommés "TWP") à leurs sessions de 2015 qui ne relèvent pas de points précis de l'ordre du jour. Ces questions sont regroupées en deux parties. La première, intitulée "Questions pour information et décision éventuelle du Comité technique (TC)", recense les questions soulevées par les TWP qui peuvent nécessiter une prise de décision par le TC. Le Bureau de l'Union (ci-après dénommé "Bureau") a précisé les questions au sujet desquelles le TC peut souhaiter prendre une décision en présentant un paragraphe contenant une proposition de décision. La seconde partie, "Questions pour information", est communiquée pour l'information du TC, mais n'appelle pas de décision à ce stade.

2. Le TC est invité à :

a) envisager la possibilité de demander aux experts des membres de l'UPOV de fournir des données au Royaume-Uni en vue de la mise au point de la méthodologie pour exclure les variétés notoirement connues du second cycle de végétation lorsque la méthode COYD est appliquée, comme qu'indiqué au paragraphe 6, et

b) envisager la possibilité d'inscrire la question de la mise au point d'une méthodologie pour exclure les variétés notoirement connues du second cycle de végétation lorsque la méthode COYD est appliquée à l'ordre du jour de la cinquante-troisième session du TC ;

c) prendre note des faits nouveaux intervenus au sein des TWP concernant :

- i) les expériences avec de nouveaux types et espèces;
- ii) les nouvelles questions se posant pour l'examen DHS;
- iii) l'utilisation de caractères de résistance aux maladies dans l'examen DHS;
- iv) l'influence de différentes sources sur le matériel multiplié par voie végétative utilisé dans l'examen DHS;
- v) les exemples de différentes pratiques de culture utilisées dans l'examen DHS;
- vi) la gestion des collections de référence;
- vii) les variétés harmonisées indiquées à titre d'exemple pour le pommier : données historiques et faits nouveaux éventuels;
- viii) le système en ligne de gestion des demandes (AMS) et les bases de données sur les descriptions variétales (VDD) en Chine;
- ix) le système d'analyse d'image en Chine;
- x) les systèmes portatifs de saisie de données en France et en Allemagne;

- xi) la matrice de pondération dans le logiciel GAÏA pour le soja;
- xii) les documents de réunion des précédentes sessions des TWP;
- xiii) le programme de travail de la semaine des TWP; et
- xiv) le cours d'enseignement à distance DL 305

comme indiqué dans le présent document, et à examiner s'il y a lieu d'inscrire certains de ces points à l'ordre du jour de la cinquante-troisième session du TC.

3. La structure du présent document est la suivante :

QUESTIONS POUR INFORMATION ET DÉCISION ÉVENTUELLE DU COMITÉ TECHNIQUE (TC)	3
RAISONS D'EXCLURE LES VARIÉTÉS NOTOIREMENT CONNUES DU SECOND CYCLE DE VÉGÉTATION LORSQUE L'ON APPLIQUE LA MÉTHODE COYD	3
QUESTIONS POUR INFORMATION	3
EXPÉRIENCES AVEC DE NOUVEAUX TYPES ET ESPÈCES;	3
Groupe de travail technique sur les plantes potagères	3
Groupe de travail technique sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur	3
Groupe de travail technique sur les plantes agricoles	4
Groupe de travail technique sur les plantes fruitières	4
Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers	4
NOUVELLES QUESTIONS SE POSANT POUR L'EXAMEN DHS	4
UTILISATION DE CARACTÈRES DE RÉSISTANCE AUX MALADIES DANS L'EXAMEN DHS	4
INFLUENCE DE DIFFÉRENTES SOURCES SUR LE MATÉRIEL MULTIPLIÉ PAR VOIE VÉGÉTATIVE UTILISÉ DANS L'EXAMEN DHS	5
EXEMPLES DE DIFFÉRENTES PRATIQUES DE PLUS EN PLUS FRÉQUENTES EN MATIÈRE D'EXAMEN DHS	5
LA GESTION DES COLLECTIONS DE RÉFÉRENCE	5
VARIÉTÉS HARMONISÉES INDIQUÉES À TITRE D'EXEMPLE POUR LE POMMIER : DONNÉES HISTORIQUES ET FAITS NOUVEAUX ÉVENTUELS	5
SYSTÈME EN LIGNE DE GESTION DES DEMANDES (AMS) ET LES BASES DE DONNÉES SUR LES DESCRIPTIONS VARIÉTALES (VDD) EN CHINE	6
SYSTÈME D'ANALYSE D'IMAGE EN CHINE	6
SYSTÈMES PORTATIFS DE SAISIE DE DONNÉES EN FRANCE ET EN ALLEMAGNE	6
MATRICE DE PONDÉRATION DANS LE LOGICIEL GAÏA POUR LE SOJA	6
DOCUMENTS DE RÉUNION DES PRÉCÉDENTES SESSIONS DES TWP	6
PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA SEMAINE DES TWP	6
COURS D'ENSEIGNEMENT À DISTANCE DL 305	6

4. Les abréviations ci-après sont utilisées dans le présent document :

CAJ :	Comité administratif et juridique
TC :	Comité technique
TC-EDC :	Comité de rédaction élargi
TWA :	Groupe de travail technique sur les plantes agricoles
TWC :	Groupe de travail technique sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur
TWF :	Groupe de travail technique sur les plantes fruitières
TWO :	Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers
TWP :	Groupes de travail techniques
TWV :	Groupe de travail technique sur les plantes potagères

QUESTIONS POUR INFORMATION ET DÉCISION ÉVENTUELLE DU COMITÉ TECHNIQUE (TC)

Raisons d'exclure les variétés notoirement connues du second cycle de végétation lorsque l'on applique la méthode COYD

5. À sa trente-troisième session tenue à Natal (Brésil) du 30 juin au 3 juillet 2015, le TWC a examiné les informations contenues dans le document TWC/33/20 "*Revised Calculated Thresholds for Excluding Varieties of Common Knowledge from the Second Growing Cycle when COYD is used*" et a suivi un exposé présenté par un expert du Royaume-Uni. L'exposé est reproduit dans le document TWC/33/20 Add.

6. Le TWC a pris note de la demande formulée par l'expert du Royaume-Uni en vue de l'évaluation de données supplémentaires pour la mise au point de la méthodologie proposée, couvrant de préférence 10 cycles de végétation au minimum (voir les paragraphes 77 à 79 du document TWC/33/30 "*Report*").

7. Le TC est invité à envisager :

a) la possibilité de demander aux experts des membres de l'UPOV de fournir des données au Royaume-Uni en vue de la mise au point de la méthodologie pour exclure les variétés notoirement connues du second cycle de végétation lorsque la méthode COYD est appliquée, comme indiqué au paragraphe 6 ; et

b) la possibilité d'inscrire la mise au point de seuils calculés pour exclure les variétés notoirement connues du second cycle de végétation lorsque la méthode COYD est appliquée à l'ordre du jour de la cinquante-troisième session du TC.

QUESTIONS POUR INFORMATION

Expériences avec de nouveaux types et espèces;

Groupe de travail technique sur les plantes potagères

8. À sa quarante-neuvième session tenue à Angers (France) du 15 au 19 juin 2015, le TWV a suivi les exposés suivants, dont des copies figurent dans le document TWV/49/28 Add. (dans l'ordre de présentation) (voir le paragraphe 79 du document TWV/49/32 "*Revised Report*") :

- *Zataria multiflora* Boiss. (Shirazi Thyme) (exposé présenté par un expert d'Oman);
- *Solanum pimpinellifolium* x *Solanum habrochaites* : une nouvelle hybridation entre espèces de porte-greffes de tomate (exposé présenté par un expert de l'Espagne);
- Algues (*Saccharina latissima*) (exposé présenté par un expert des Pays-Bas);
- *Stevia rebaudiana* (exposé présenté par un expert de la France).

Groupe de travail technique sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur

9. À sa trente-troisième session tenue à Natal (Brésil) du 30 juin au 3 juillet 2015, le TWC a pris note du fait que des demandes avaient été déposées concernant les nouveaux types et espèces suivants (voir le paragraphe 114 du document TWC/33/30 "*Report*") :

- *Trichloris crinita* en Argentine;
- *Baccharis trimera* et *Achyrocline satureioides* au Brésil; et
- la pomme de terre reproduite par semences, le chanvre à usage médical et les algues aux Pays-Bas.

Groupe de travail technique sur les plantes agricoles

10. À sa quarante-quatrième session tenue à Obihiro (Japon) du 6 au 10 juillet 2015, le TWA a pris note du rapport préparé par un expert de l'Argentine sur de nouvelles variétés de *Trichloris crinita* bénéficiant de la protection végétale et inscrites au registre national des variétés.

11. Un expert des Pays-Bas a rendu compte de demandes concernant de nouvelles variétés de *Solanum sisymbriifolium* et d'une demande concernant une variété de pomme de terre reproduite au moyen de semences véritables de la pomme de terre (TPS) (voir les paragraphes 76 et 77 du document TWA/44/23 "Report").

Groupe de travail technique sur les plantes fruitières

12. À sa quarante-sixième session tenue à Mpumalanga (Afrique du Sud) du 24 au 28 août 2015, le TWF a suivi un exposé présenté par un expert du Maroc concernant les expériences menées sur de nouvelles variétés d'arganiers (*Argania spinosa* (L.) Skeels). L'exposé est reproduit dans le document TWF/46/26 Add. (voir le paragraphe 84 du document TWF/46/29 "Report").

Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers

13. À sa quarante-huitième session tenue à Cambridge (Royaume-Uni) du 14 au 18 septembre 2015, le TWO a entendu un exposé oral présenté par un expert de l'Allemagne concernant l'examen DHS d'une nouvelle variété de *Calibrachoa* ayant une forte tendance au changement de couleur de la fleur en fonction des variations de température. Le TWO a pris note du fait que la nouvelle variété était très sensible aux changements de température sous des conditions normalisées de culture en serre et qu'elle était différente des autres variétés en ce qui concerne cette caractéristique. Le TWO a pris note du fait que des changements similaires de couleur de la fleur et d'intensité des taches en fonction des variations de température et de l'intensité lumineuse avaient également été observés pour des variétés de chrysanthème et de phalaenopsis, respectivement (voir le paragraphe 88 du document TWO/48/26 "Report").

Nouvelles questions se posant pour l'examen DHS

14. À sa quarante-neuvième session, le TWV a suivi un exposé présenté par un expert de l'Union européenne sur l'"Effet du traitement d'amorçage de la germination sur l'examen DHS des plantes potagères", un projet mis en place par l'Office communautaire des variétés végétales (OCVV) de l'Union européenne et reproduit dans un additif au document TWV/49/30. Le TWV a invité l'Union européenne à présenter un rapport concernant les faits nouveaux et les conclusions finales du projet à sa cinquantième session.

15. Le TWV a suivi un exposé présenté par un expert des Pays-Bas sur les "Photographies dans la collection de variétés" et reproduit dans un additif au document TWV/49/30.

16. Le TWV a entendu un exposé oral sur les "Variétés multipliées par voie végétative appartenant à des espèces se reproduisant normalement par voie sexuée" présenté par un expert des Pays-Bas. Le TWV est convenu que la question était pertinente en ce qui concerne les plantes potagères et que les indications fournies dans les documents de l'UPOV ne prenaient pas ce cas en compte. Il a en outre invité l'expert des Pays-Bas, avec l'appui des experts de la France, à fournir des informations sur les questions concernant l'examen DHS soulevées par les variétés multipliées par voie végétative appartenant à des espèces se reproduisant normalement par voie sexuée et d'étudier les éventuelles mesures à prendre (par exemple, la révision des indications actuelles) (voir le paragraphe 20 du compte rendu) aux fins d'examen par le TWV à sa cinquantième session (voir les paragraphes 82 à 84 et 139 du document TWV/49/32 "Revised Report").

Utilisation de caractères de résistance aux maladies dans l'examen DHS

17. À sa quarante-neuvième session, le TWV a suivi un exposé sur "L'utilisation de caractères de résistance aux maladies dans l'examen DHS" présenté par un expert de l'Union européenne et reproduit dans un additif au document TWV/49/31.

18. Le TWV est convenu qu'il pourrait être utile de réviser le document TGP/7 afin de prévoir un délai avant que les caractères de résistance aux maladies signalés par un astérisque ne doivent être examinés par tous les membres de l'Union. Il a en outre invité l'expert de l'Union européenne, avec l'appui des experts de l'Espagne, de la France, de l'Italie, d'Oman, des Pays-Bas et de la Slovaquie, à rédiger une proposition aux fins d'examen par le TWV à sa cinquantième session.

19. Le TWV a souligné l'importance de l'explication fournie par la méthodologie concernant les caractères de résistance aux maladies dans les principes directeurs d'examen, afin de veiller à l'harmonisation au sein des membres de l'Union en ce qui concerne l'examen de ces caractères.

20. Le TWV a invité l'Union européenne à rendre compte des questions relatives à l'utilisation des caractères de résistance aux maladies au sein de l'Union européenne à sa cinquantième session (voir les paragraphes 85 à 88 du document TWV/49/32 "*Revised Report*").

Influence de différentes sources sur le matériel multiplié par voie végétative utilisé dans l'examen DHS

21. À sa quarante-huitième session, le TWO a suivi un exposé sur les "Effets de l'origine du matériel végétal sur les caractères DHS" présenté par un expert des Pays-Bas. L'exposé est reproduit dans le document TWO/48/25 Add.

22. Le TWO a pris note de l'incidence de la source du matériel végétal pour la tulipe et les phalaenopsis et est convenu que, dans le cas de certaines plantes, il peut être utile pour les services de demander aux obtenteurs de fournir des informations sur la source du matériel végétal soumis aux fins d'examen DHS afin de prévenir d'éventuels effets sur l'expression de caractères (voir les paragraphes 89 et 90 du document TWO/48/26 "*Report*").

Exemples de différentes pratiques de plus en plus fréquentes en matière d'examen DHS

23. À sa quarante-huitième session, le TWO a, suivi un exposé sur les "Modalités concernant les essais en culture" présenté par un expert de la Nouvelle-Zélande. L'exposé est reproduit dans le document TWO/48/24 Add.

24. Le TWO a pris note du fait que, de façon générale, la méthode utilisée pour la culture des plantes ornementales (par exemple, dans des bacs, des parterres ou en terre) n'avait pas d'incidence sur l'expression des caractères DHS. Le TWO a pris note du fait que, bien que le mode de croissance de la plante pouvait être altéré en ce qui concerne les plantes cultivées en terre, le caractère pouvait malgré tout être observé par rapport à d'autres plantes dans le cadre de l'essai en culture (voir les paragraphes 91 et 92 du document TWO/48/26 "*Report*").

La gestion des collections de référence

25. À sa quarante-neuvième session, le TWV a suivi un exposé sur la "Collection de référence DHS : l'approche de la France" présenté par un expert de la France et reproduit dans un additif au document TWV/49/29.

26. Le TWV a suggéré l'usage de la terminologie figurant dans les documents de l'UPOV relatifs aux "collections de variétés" (voir le document TGP/4) (voir les paragraphes 80 et 81 du document TWV/49/32 "*Revised Report*").

27. À sa quarante-sixième session, le TWF a pris note du fait que dans le cas de certains membres de l'UPOV, les variétés de référence de plantes fruitières n'étaient pas gérées directement par les services, mais conservées par les obtenteurs dans le cadre de diverses formes de partenariats (voir le paragraphe 85 du document TWF/46/29 "*Report*").

Variétés harmonisées indiquées à titre d'exemple pour le pommier : données historiques et faits nouveaux éventuels

28. À sa quarante-sixième session, le TWF a examiné le document TWF/46/27 "Variétés harmonisées indiquées à titre d'exemple pour le pommier : données historiques et faits nouveaux éventuels".

29. Le TWF est convenu qu'il serait utile d'élaborer des recommandations sur la question de réduire au minimum les variations entre les services et est convenu d'étudier l'éventuelle mise au point d'un ouvrage consacré à l'étalonnage aux fins d'harmonisation des descriptions variétales.

30. Le TWF est convenu que M. Jean Maison (Union européenne) serait chargé de la coordination du projet et effectuerait des recherches concernant les variétés ayant été décrites par différents membres de l'UPOV en utilisant la version actuelle des principes directeurs pour le pommier.

31. Le TWF est convenu du fait que des descriptions différentes pour les mêmes variétés devraient être comparées et que les causes des disparités devraient être identifiées (l'environnement ou l'observateur). Le TWF est convenu que les participants à la mise au point de l'ouvrage consacré à l'étalonnage aux fins d'harmonisation des descriptions variétales pourraient se réunir en utilisant des moyens électroniques et fournir des informations sur les faits nouveaux au TWF à sa prochaine session (voir les paragraphes 90 à 93 du document TWF/46/29 "Report").

Système en ligne de gestion des demandes (AMS) et les bases de données sur les descriptions variétales (VDD) en Chine

32. Le TWC a suivi un exposé présenté par un expert de la Chine sur le Système en ligne de gestion des demandes (AMS) et les bases de données sur les descriptions variétales (VDD) en Chine. Une copie de l'exposé figure dans le document TWC/33/23 (voir le paragraphe 80 du document TWC/33/30 "Report").

Système d'analyse d'image en Chine

33. Le TWC a suivi un exposé présenté par un expert de la Chine sur le nouveau système d'analyse d'image de la protection des obtentions végétales en Chine. Le TWC a pris note du fait que l'exposé avait été modifié par rapport à la version figurant dans le document TWC/33/28 et qu'il a été présenté sous forme du document TWC/33/28 Rev. (voir le paragraphe 81 du TWC/33/30 "Report").

Systèmes portatifs de saisie de données en France et en Allemagne

34. Le TWC a examiné les informations contenues dans le document TWC/33/24 "*Hand-held Data Capture Systems in France and Germany*", présenté par les experts de la France et de l'Allemagne. Le TWC a pris note des caractéristiques des systèmes utilisés en France et en Allemagne pour la saisie de données dans le cadre de l'examen DHS. Le TWC a pris note des légères différences au niveau des dimensions, du poids, de la taille de l'écran, du clavier, de la résistance à l'eau et à la poussière et d'autonomie de la batterie pour les dispositifs d'enregistrement de données utilisés. Les deux systèmes sont disponibles en version anglaise (voir le paragraphe 111 du document TWC/33/30 "Report").

Matrice de pondération dans le logiciel GAIA pour le soja

35. Le TWC a suivi un exposé sur la matrice de pondération dans le logiciel GAIA pour le soja présenté par un expert du Brésil. L'exposé est reproduit dans un additif au document TWC/33/29 "*Weighting matrix in the GAIA Software for Soybean*". Le TWC est convenu que l'exposé devrait être mis à la disposition du TWA et a pris note du fait que le Brésil avait l'intention de fournir les informations concernant l'utilisation de GAIA afin de les inclure dans le document UPOV/INF/16.

36. Le TWC est convenu d'inviter le Brésil à présenter un exposé lors de sa trente-quatrième session concernant les méthodes statistiques utilisées pour déterminer la matrice de pondération du logiciel GAIA (voir le paragraphe 112 du document TWC/33/30 "Report").

Documents de réunion des précédentes sessions des TWP

37. À sa trente-troisième session, le TWC a pris note du fait que les documents de réunion des précédentes sessions du TWC avaient été numérisés par le Bureau de l'UPOV et seraient disponibles en ligne sur le site Web de l'UPOV, où ils pourront faire l'objet de recherches en ligne. Le TWC a remercié les experts de l'Allemagne d'avoir constitué une base de données contenant des documents avec fonction de recherche intégrée et est convenu de l'importance des documents avec fonction de recherche intégrée (voir le paragraphe 8 du document TWC/33/30 "Report").

Programme de travail de la semaine des TWP

38. À sa quarante-neuvième session, le TWV est convenu du fait que la pratique consistant à distribuer le projet de programme de travail de la semaine contenant un lien vers les documents avant la tenue de la session était utile et devait être maintenue (voir le paragraphe 6 du document TWV/49/32 "*Revised Report*").

Cours d'enseignement à distance DL 305

39. À sa quarante-quatrième session, le TWA est convenu de proposer que le cours d'enseignement à distance en ligne DL-305 soit offert à deux reprises en 2016, au printemps et à l'automne, afin de permettre une participation maximale des experts DHS (voir le paragraphe 9 du document TWA/44/23 "Report").

40. Le TC est invité à prendre note des faits nouveaux intervenus au sein des TWP concernant :

a) les expériences avec de nouveaux types et espèces ;

b) les nouvelles questions se posant pour l'examen DHS ;

c) l'utilisation de caractères de résistance aux maladies dans l'examen DHS ;

d) l'influence de différentes sources sur le matériel multiplié par voie végétative utilisé dans l'examen DHS ;

e) les exemples de différentes pratiques de culture utilisées dans l'examen DHS ;

f) la gestion des collections de référence ;

g) les variétés harmonisées indiquées à titre d'exemple pour le pommier : données historiques et faits nouveaux éventuels ;

h) le système en ligne de gestion des demandes (AMS) et les bases de données sur les descriptions variétales (VDD) en Chine ;

i) le système d'analyse d'image en Chine ;

j) les systèmes portatifs de saisie de données en France et en Allemagne ;

k) la matrice de pondération dans le logiciel GAÏA pour le soja ;

l) les documents de réunion des précédentes sessions des TWP ;

m) le programme de travail de la semaine des TWP ; et

n) le cours d'enseignement à distance DL 305 ;

comme indiqué dans le présent document, et à examiner s'il y a lieu d'inscrire certains de ces points à l'ordre du jour de la cinquante-troisième session du TC.

[Fin du document]